



REGLEMENT INTERNE V4.0

Festival International du Film Educatif de Santé

ARTICLE.I : Vision et Objectifs

Le Festival International du Film Educatif de Santé (**FIFES**) est une manifestation scientifique et artistique annuelle organisée par **CATHARSIS** ayant pour objectifs essentiels :

- L'éducation sanitaire du grand public et des patients à travers le cinéma.
- Encourager la production audiovisuelle au service de l'éducation de santé.
- Favoriser la rencontre entre les professionnels de santé et de cinéma en vue de promouvoir l'éducation sanitaire à travers le cinéma.
- Créer un espace d'échange émetteur-récepteur de message éducatif de santé à travers le cinéma
- Offrir aux professionnels de santé des moyens éducatifs d'usage quotidien

ARTICLE.II : Organismes

Le **FIFES** est organisé chaque année en collaboration avec les parties prenantes opérant activement dans les secteurs de la santé, du cinéma et de l'éducation aussi bien académiques que professionnels en public ou privé.

ARTICLE.III : Thèmes

Le **FIFES** est ouvert à toute production audiovisuelle ayant pour objectif l'éducation sanitaire. Le thème du film ou du spot éducatif est défini chaque année par les organisateurs. Deux sections organisées en parallèle chaque année : La première à thème et la deuxième libre au choix du participant.

ARTICLE.IV Aspects Techniques

Le **FIFES** accepte tous les formats de production vidéo et cinéma exportables en usage digital. La durée des films participants au **FIFES** est fixée à dix minutes au maximum. Toutes les langues sont acceptées au **FIFES**, mais l'arabe dialectal tunisien reste le plus recommandé. La projection des films participants se fait en mode hybride : Salle Taher Cheriaa de la Cinémathèque Nationale et en ligne sur Zoom/Facebook. Le lien d'accès est diffusé sur le site et page Facebook de Catharsis deux semaines avant le festival.

ARTICLE.V : Prix et Jury

Les productions sélectionnées dans les concours du **FIFES** sont évalués par un Jury mixte composé d'experts de santé et de cinéma. Ce dernier aura les compétences d'évaluer les films participants et de décerner des prix à chaque section. La valeur des prix est fixée chaque année par l'organisateur.

ARTICLE.VI : Inscription et Soumission

Les dates limites d'**inscription** et de **soumission** sont fixées pour la quatrième session respectivement le **30/06/2023** et le **31/07/2023** sur le lien <http://bit.ly/3rbeehZ> et l'adresse ihaff@catharsis.digital.et la plateforme Film FreeWay

ARTICLE.VII : Exploitation des films

CATHARSIS se réserve le droit de rediffusion des films participants dans des **buts éducatifs de santé à titre gracieux en respectant les droits d'auteurs**. Ces rediffusions pourront se faire sur des supports virtuels ou présents ainsi que dans des structures de santé publiques, privées, associatives ou autres. Toute violation de cet article conduit l'exclusion automatique du concours officiel

ARTICLE.VIII : Engagement

Toute participation au **FIFES** implique l'acceptation sans réserve du présent règlement

Information et participation :

Email : ihaff@catharsis.digital

Téléphone :00 216 56 835 256

La Direction
Festival International du Film Educatif de Santé